



H. AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL

Cré@vallée Nord, 371, boulevard des Saveurs

CS30001 - 24059 PERIGUEUX Cedex

Tél. 05 53 08 88 88

Email : hoche@hoche.com

www.hoche.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASPPI 24

**Accompagnement Social
et professionnel Pour
l'Insertion en Dordogne**
Exercice clos le 31/12/2025

Ce rapport contient 22 pages

ASSOCIATION ASPPI 24

Siège social : Route de PEYREFONDS 24380 VERGT

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASPPI 24, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos contrôles ont porté plus spécifiquement sur le rattachement des subventions d'exploitation et des aides CDDI ainsi que sur la facturation des prestations de service et du cut-off à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,

Le 9 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT


Sandy ARNAUD
Associée

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 150	1 150		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 000		10 000	10 000
Constructions	10 000	986	9 014	9 514
Installations techniques, matériel et outillages industriels	65 888	54 545	11 343	13 263
Autres immobilisations corporelles	120 972	103 391	17 581	29 517
Immobilisations corporelles en cours	93 073		93 073	90 167
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	250		250	250
TOTAL I	301 334	160 073	141 261	152 711
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	87 397		87 397	101 550
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	91 014		91 014	127 046
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	121 583		121 583	94 527
Charges constatées d'avance	484		484	411
TOTAL III	300 478		300 478	323 534
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	601 812	160 073	441 739	476 244

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	108 451	103 359
Excédent ou déficit de l'exercice	4 722	5 092
Situation nette	113 174	108 451
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	56 028	64 576
Provisions règlementées		
TOTAL I	169 201	173 027
Comptes de liaison		
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	86 642	85 318
Provisions pour charges	53 166	46 062
TOTAL IV	139 808	131 380
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 194	53 893
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	83 535	86 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		31 182
TOTAL V	132 729	171 836
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	441 739	476 244



Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	377 284	294 613
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	625 928	639 788
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	422	78 181
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11 317	7 490
TOTAL I	1 014 951	1 020 072
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	51 884	48 629
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	166 020	190 444
Aides financières	378	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 277	18 941
Salaires et traitements	650 011	644 304
Charges sociales	103 334	99 426
Dotations aux amortissements et dépréciations	21 469	29 343
Dotations aux provisions	8 850	9 177
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	4 170	13
TOTAL II	1 010 393	1 040 277
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 558	-20 205
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	164	319
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	164	319
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	164	319
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	4 722	-19 886

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		11 080
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		19 429
TOTAL V		30 509
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		5 531
TOTAL VI		5 531
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		24 978
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 015 115	1 050 900
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 010 393	1 045 808
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 722	5 092

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

Préambule

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 441 739 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 4 722 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2018-06), articulé pour prendre en compte le règlement ANC n°2022-06. Les effets de ce derniers sur la présentation des comptes sont non significatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'associatin ASPPI 24, sise à Vergt (24), est une structure dédiée à la réinsertion au travers d'ateliers et de chantiers d'insertion pour adultes.

Ses ressources principales sont le financement par des subventions ainsi que la facturation de travaux réalisés par les chantiers d'insertions.

Faits caractéristiques

L'Association a acquis ses futurs locaux sur un site voisin dans la commune de Vergt le 11 janvier 2024. Les travaux sont en cours pour un déménagement courant 2026.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans, |

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 150		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 150		
Immobilisations corporelles			
Terrains	10 000		
Constructions :	10 000		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	59 020		7 490
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	113 704		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	7 268		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	90 167		1 885
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	290 159		9 375
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations			
Autres :			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	250		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	250		
TOTAL GÉNÉRAL	291 559		9 375

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement			1 150	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL			1 150	
Terrains			10 000	
Constructions :			10 000	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :		622	65 888	
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
Matériel :			113 704	
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.			7 268	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	-1 022		93 073	
Avances et acomptes				
TOTAL	-1 022	622	299 934	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations				
Autres :				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			250	
TOTAL			250	
TOTAL GÉNÉRAL	-1 022	622	301 334	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles				1 150			1 150
TOTAL				1 150			1 150
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre				486	500		986
- Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel				45 757	9 033	244	54 545
Installations générales, agencements et aménagements divers							
Matériel de transport				85 268	11 732		97 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier				6 187	205		6 392
Emballages récupérables et divers							
TOTAL				137 698	21 469	244	158 923
TOTAL GÉNÉRAL				138 849	21 469	244	160 073

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							



Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	85 318	8 850	422		86 642
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	85 318	8 850	422		86 642
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations	46 062				46 062
Autres provisions pour charges		1 573			7 104
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	46 062	1 573			53 166
TOTAL DES PROVISIONS	131 380	10 423	422		139 808

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	250		250
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	87 397	87 397	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	559	559	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	90 455	90 455	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	484	484	
TOTAL	179 145	178 895	250
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant



Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 194	49 194		
Personnel et comptes rattachés	37 362	37 362		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 974	36 974		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 200	9 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	132 729	132 729		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 259	33 314
Dettes fiscales et sociales	57 491	57 421
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	101 750	90 734

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 258.73	33 313.54
40810000 FOURNIS. FACT. NON PARVENUES	44 258.73	33 313.54
Dettes fiscales et sociales	57 491.15	57 420.58
42820000 CONGES A PAYER	37 361.78	35 088.21
43820000 ORG. SOC. CH/CONGES A PAYER	11 211.31	12 179.26
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	8 918.06	10 153.11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	101 749.88	90 734.12

 Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	26 227	25 865
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	26 227	25 865

 Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	26 227.43	25 864.78
41810000 FACTURES A ETABLIR	26 227.43	25 864.78
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	26 227.43	25 864.78

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		31 182
TOTAL		31 182

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	484	411
TOTAL	484	411

Commentaires : néant



Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	3 990
Conseils et prestations de services	
TOTAL	3 990

Commentaires : néant



Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	103 359		5 092		108 451
Excédent ou déficit de l'exercice	5 092			5 092	4 722
Situation nette	108 451		5 092	5 092	113 174
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	64 576			8 549	56 028
Provisions réglementées					
TOTAL	173 027		5 092	13 640	169 201

Commentaires : néant



Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2025 au 31/12/2025 ①	Dont reçues du 01/01/2025 au 31/12/2025 ②	Comptabilisées ultérieurement ①-②
Ateliers d'insertion CD 24	48 226	24 113	24 113
Chantiers d'insertion CD 24	32 711	26 169	6 542
DIRECCTE - modulation ACII	20 576	20 576	
Ateliers d'insertion FSE	48 512	16 979	31 533
Autres CD24	13 500	11 500	2 000
TOTAL	163 525	99 337	64 188



Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		453 855				453 855
Subventions d'exploitation	48 512		115 013			163 525
Subventions d'investissement						
TOTAL	48 512	453 855	115 013			617 380

Commentaires : néant